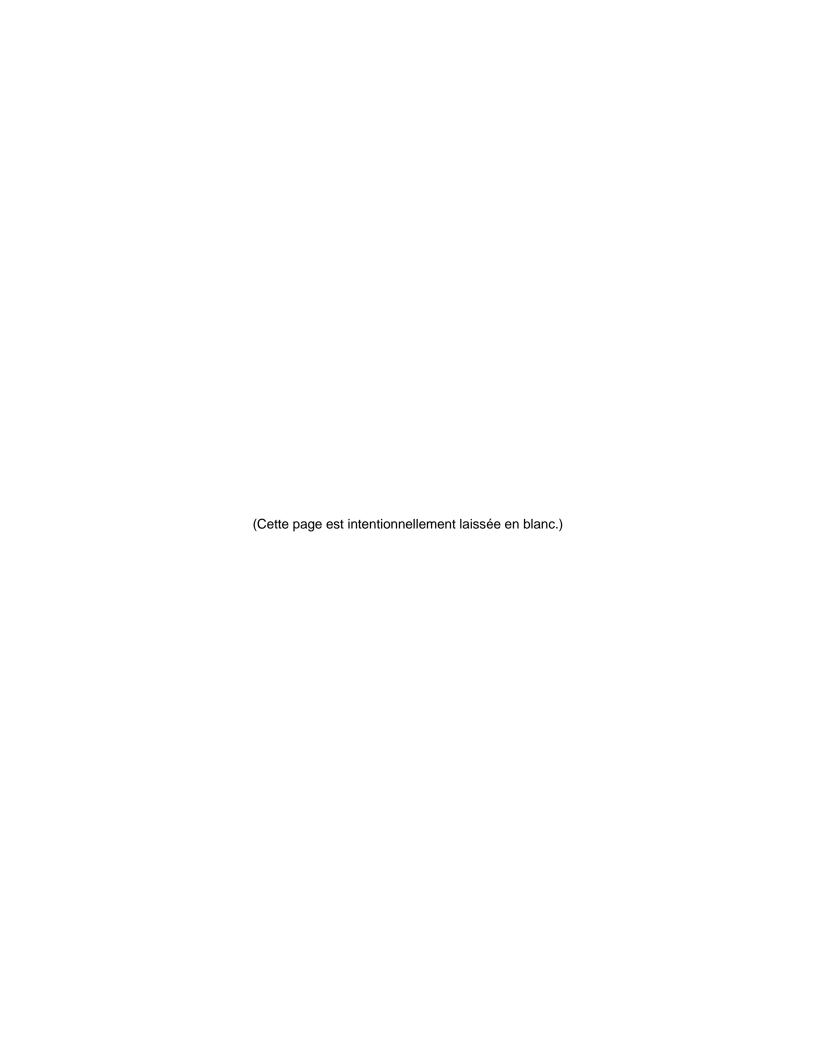


# FNB NASDAQ<sup>MD</sup> Clean Edge<sup>MD</sup> Green Energy First Trust • QCLN

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds 30 juin 2025



# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 30 juin 2025

## FNB NASDAQ<sup>MD</sup> Clean Edge<sup>MD</sup> Green Energy First Trust (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du FNB First Trust. Vous pouvez obtenir une copie du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sans frais, en appelant au 1 877 622-5552, en écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca, ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par un des moyens susmentionnés pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

### Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements. résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de facon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

## Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB NASDAQ**<sup>MD</sup> **Clean Edge**<sup>MD</sup> **Green Energy First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés américaines cotées en bourse conçu pour suivre le rendement de sociétés du secteur de l'énergie propre engagées dans la fabrication, le développement, la distribution et l'installation de technologies d'énergie propre, notamment la technologie solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, les batteries de pointe, les piles à combustible et les véhicules électriques, soit, initialement, le NASDAQ<sup>MD</sup> Clean Edge<sup>MD</sup> Green Energy Index<sup>MS</sup>.

Le NASDAQ<sup>MD</sup> Clean Edge<sup>MD</sup> Green Energy Index<sup>MS</sup> est un indice modifié pondéré en fonction de la capitalisation boursière conçu pour suivre le rendement de sociétés du secteur de l'énergie propre cotées en bourse aux États-Unis. Il comprend des sociétés engagées dans la fabrication, le développement, la distribution et l'installation de technologies d'énergie propre en émergence, notamment la technologie solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, les batteries de pointe, les piles à combustible et les véhicules électriques.

### Risque

Le FNB First Trust offre une exposition à son indice en investissant la totalité ou la quasi-totalité de son actif dans un fonds indiciel américain sous-jacent, appelé First Trust NASDAQ<sup>MD</sup> Clean Edge<sup>MD</sup> Green Energy Index Fund (le « fonds sous-jacent »), qui est géré par le conseiller en valeurs du FNB First Trust.

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust sont décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust.

### Résultats d'exploitation

#### Généralités

La valeur liquidative du FNB First Trust au 30 juin 2025 était de 4 067 817 \$, ou 14,53 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2024 était de 8 923 595 \$, ou 15,93 \$ par part.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,0300 \$ par part. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0100 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 30 juin 2025, pour lesquelles la date de versement était le 8 juillet 2025.

### Rendement des placements

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le FNB First Trust a dégagé un rendement de -8,70 %, comparativement à un rendement de 0,76 % pour l'indice S&P 500<sup>MD</sup> (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, détenait 47 titres de capitaux propres au 30 juin 2025. Les 10 principaux titres de capitaux propres du fonds sous-jacent comptaient pour 55,15 % du portefeuille du fonds sous-jacent.

Le rendement du fonds sous-jacent a été inférieur à celui de l'indice de référence au cours de la période, en raison de la sélection de titres, principalement dans les secteurs des technologies de l'information, des biens de consommation discrétionnaire et des produits industriels. La répartition sectorielle a eu une légère incidence favorable sur le rendement par rapport à l'indice de référence. Au niveau sectoriel, la surpondération des secteurs de la production d'électricité et d'énergie renouvelable, des semi-conducteurs et du matériel connexe, ainsi que du matériel électrique a eu une incidence favorable sur le rendement.

Les cinq titres ayant le plus contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux de MP Materials Corp., de Nextracker Inc., d'Allegro MicroSystems, Inc., d'Itron, Inc. et d'Ormat Technologies, Inc. Les cinq titres ayant le moins contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux de Tesla, Inc., d'Enphase Energy, Inc., de Lucid Group, Inc., d'Albemarle Corporation et d'ON Semiconductor Corporation.

L'exposition du FNB First Trust au dollar américain a nui au rendement absolu durant la période, celui-ci s'étant déprécié de 5,31 % par rapport au dollar canadien entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025.

### Faits récents

Le secteur de l'énergie propre a enregistré un rendement inférieur à celui du marché boursier dans son ensemble au cours du premier semestre de 2025. Le FNB First Trust a affiché une baisse de 8,70 % au cours du premier semestre de 2025, comparativement à un rendement de 0,76 % pour l'indice S&P 500. Le rendement inférieur a été généralisé, car environ 67 % des placements du fonds sous-jacent au cours de la période ont dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice S&P 500<sup>MD</sup>. Même si le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans a été inférieur à la fin de juin par rapport au début de l'exercice, ce qui devrait profiter au rendement des actions à long terme comme celles des sociétés du secteur de l'énergie propre, le fonds sous-jacent a quand même continué d'afficher un rendement inférieur. Cette situation est attribuable aux nouvelles annonces négatives en matière de lois, qui contrebalancent l'incidence positive des faibles taux d'intérêt. L'administration Trump a fait adopter le « Big Beautiful Bill » au début de iuillet et, bien que le projet de loi a été adopté au début du troisième trimestre, il a tout de même eu une incidence sur les actions du secteur de l'énergie propre au cours du deuxième trimestre. Une première version du projet de loi a été adoptée par la Chambre des représentants à la fin de mai et comprenait un traitement fiscal défavorable pour les projets d'énergie solaire et éolienne. En fin de compte, la version définitive du projet de loi incluait un traitement fiscal pour les projets d'énergie propre qui était meilleur que dans la version de mai, sans pour autant être aussi préférable que le traitement fiscal précédent. Alors qu'elles n'étaient pas visées par le projet de loi fiscale, les actions du secteur de l'énergie propre sont encore confrontées à des pressions, car l'administration actuelle ne considère pas favorablement ce secteur, ce qui accroît l'incertitude quant à la possibilité que d'autres mesures pourraient être prises pour entraver ses progrès. De plus, les sociétés du secteur de l'énergie propre sont confrontées à des facteurs défavorables, car les investisseurs commencent à se demander où se situeront désormais ces sociétés dans l'offre en énergie. L'énergie produite par le nucléaire et le gaz naturel a fait les manchettes, les analystes laissant entendre que l'énergie produite par le gaz naturel répondra à la demande à court terme et qu'à l'avenir, la capacité nucléaire répondra aux besoins du réseau. Bien que les analystes conviennent que les sources d'énergie solaire, éolienne, géothermique et d'autres sources d'énergie propre sont appelées à croître, il existe des préoccupations selon lesquelles les prévisions antérieures auraient peut-être surestimé la mesure dans laquelle elles seront utilisées. Dans l'ensemble, il semble que les sociétés du secteur de l'énergie propre n'ont toujours pas gagné la faveur des investisseurs. Il est difficile d'anticiper un changement d'attitude, puisque le secteur est confronté à des risques croissants liés aux lois et que les énergies substituts, comme le nucléaire et le gaz naturel, continuent de prendre de l'ampleur. Les évaluations sont toujours en dessous de leurs sommets des dernières années et les estimations relatives à la croissance demeurent solides, mais l'incertitude accrue rend difficile de justifier les primes en cours dans le secteur. Les principaux risques à court terme comprennent les coûts de financement élevés, les risques croissants liés aux lois, les risques liés aux droits de douane et la compression des marges en raison de la difficulté à fixer les prix.

### **Transactions entre parties liées**

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

#### Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours du semestre clos le 30 juin 2025 et au cours des cinq exercices clos les 31 décembre. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

### Valeur liquidative par part

QCLN	2025	2024	2023	2022	2021 <sup>a)</sup>	2020
Valeur liquidative au début de la période/l'exercice1	15,93 \$	18,33 \$	20,97 \$	28,19 \$	31,33 \$	31,03 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						_
Total des produits	0,01	0,13	0,14	0,07	0,04	0,91
Total des charges	(0,01)	(0,03)	(0,07)	(0,05)	(0,07)	(0,36)
Profits (pertes) réalisés, pour la période/l'exercice	(6,69)	(2,11)	(2,34)	(1,36)	3,31	(0,31)
Profits (pertes) latents, pour la période/l'exercice	4,47	0,14	(0,28)	(5,46)	(4,92)	3,05
Total de l'augmentation (la diminution) liée à						
l'exploitation <sup>2</sup>	(2,22) \$	(1,87) \$	(2,55) \$	(6,80) \$	(1,64) \$	3,29 \$
Distributions :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,02)	(80,0)	(0,09)	_	(0,03)	(0,54)
À même les dividendes	_	_	_	_	_	_
À même les gains en capital	_	_	_	_	(0,37)	_
Remboursement de capital	_	(0,09)	_	_	_	
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	(0,02) \$	(0,17) \$	(0,09) \$	- \$	(0,40) \$	(0,54) \$
Valeur liquidative à la fin de la période/l'exercice <sup>4</sup>	14,53 \$	15,93 \$	18,33 \$	20,97 \$	28,19 \$	31,33 \$

- a) Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.
- 1. L'information est en date du 30 juin 2025 et des 31 décembre des exercices indiqués et elle a été préparée selon les Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- 2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
- 3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
- 4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

#### Ratios et données supplémentaires

QCLN	2025		2024		2023		2022		2021 <sup>a)</sup>		2020	
Valeur liquidative (en milliers)	4 068	\$	8 924	\$	9 531	\$	11 534	\$	17 195	\$	4 700	\$
Nombre de parts en circulation	280 000		560 000		520 000		550 000		610 000		150 000	
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	0,73	%	0,75	%	0,74	%	0,74	%	0,77	%	0,79	%
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou												
absorption des frais	0,74	%	0,77	%	0,76	%	0,76	%	0,78	%	0,81	%
Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>	0,00	%	0,00	%	0,00	%	0,00	%	0,02	%	0,10	%
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>	14,64	%	24,52	%	20,68	%	39,96	%	81,09	%	210,55	%

- a) Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.
- 1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période ou l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant au FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs au fonds sous-jacent dans lesquels il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période ou de l'exercice.
- Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant au FNB First Trust des commissions relatives au fonds sous-iacent dans lequel il a investi.
- 3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

## Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Les frais de gestion du FNB First Trust incluront également les frais de gestion du fonds sous-jacent.

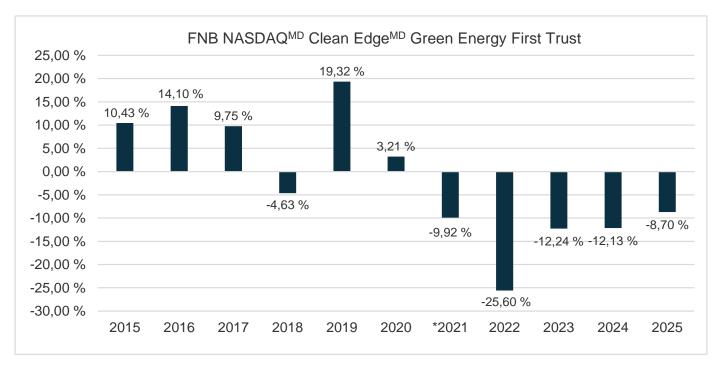
### Rendement passé

#### Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes/exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

#### Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement du FNB First Trust pour le semestre clos le 30 juin 2025 et pour les exercices clos les 31 décembre, et il montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



<sup>\*</sup> Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.

## Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2025. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse www.firsttrust.ca.

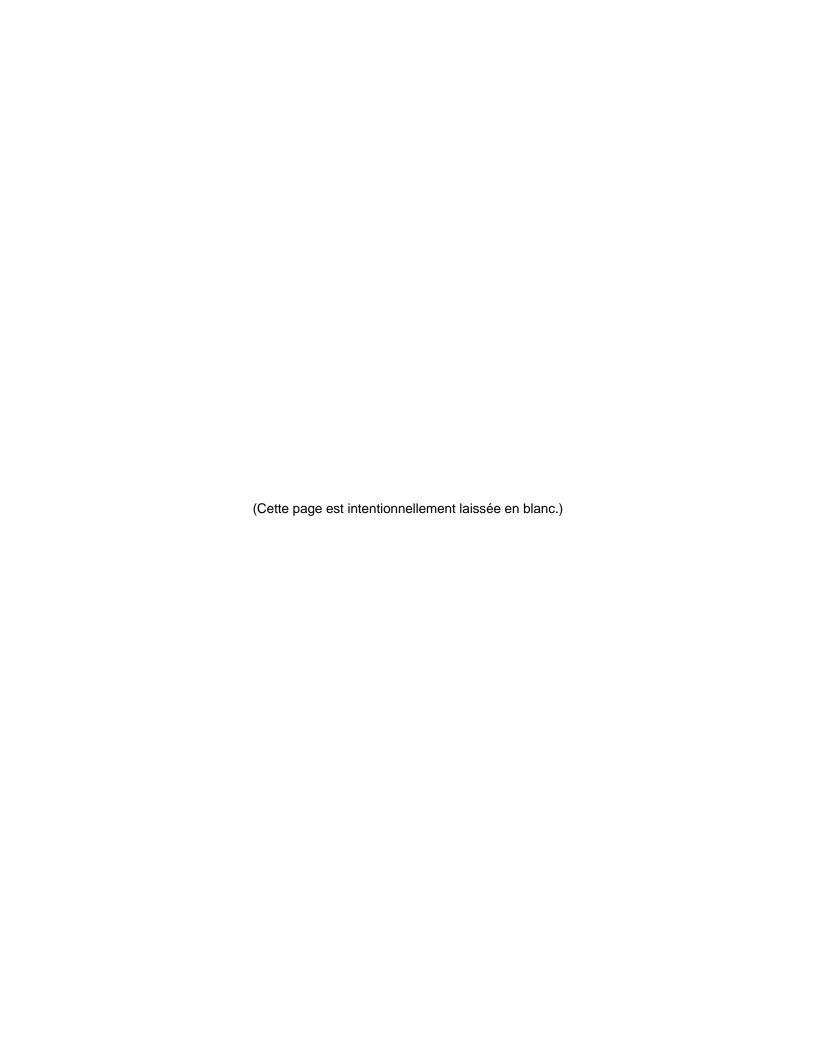
Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
First Trust NASDAQ <sup>MD</sup> Clean Edge <sup>MD</sup> Green Energy Index Fund	99,98 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,09 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,07 %
Total	100,00 %

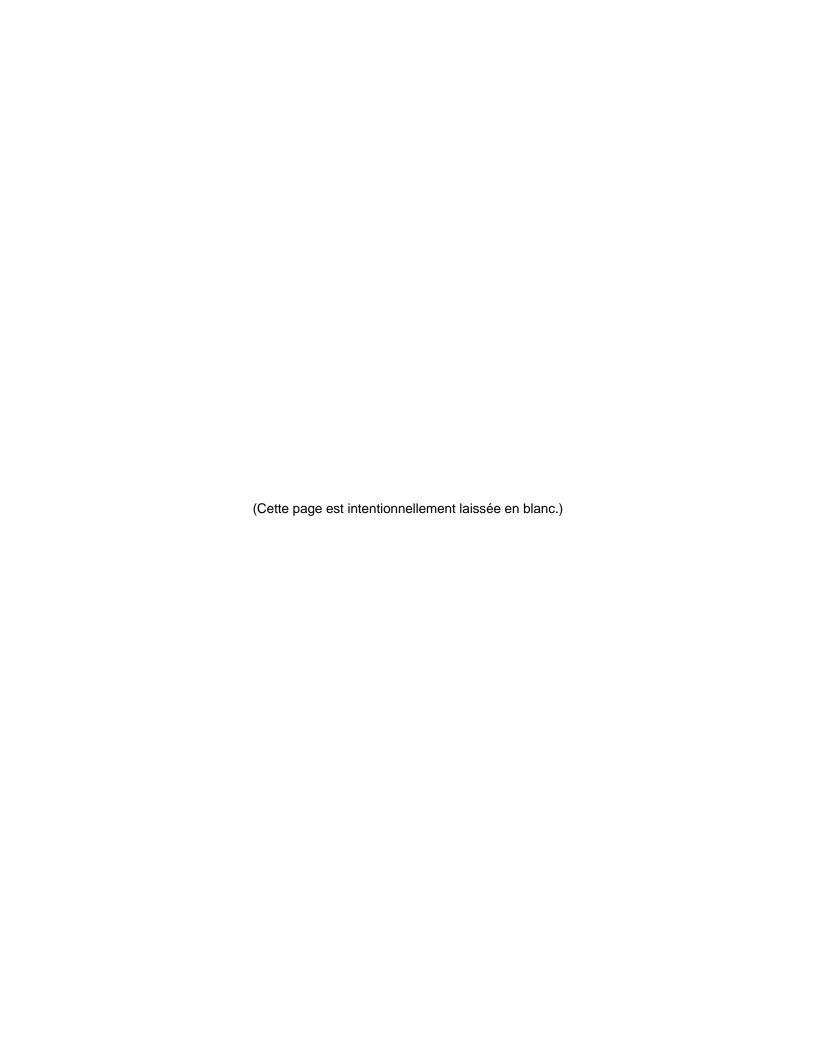
## Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2025.

Composition	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en bourse	99,98 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,09 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,07 %
Total	100,00 %







Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102 Scotia Plaza, Box 312 Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca